

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 30 octobre 2012

L'an deux mille douze et le 30 octobre, à 16 heures 30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Hermeline MALHERBE, Présidente de l'U.D.S.I.S.

N° délibération : 30/10/12-07	objet : modification du tableau des emplois
--	--

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Marcel MATEU, René OLIVE, Françoise BIGOTTE, Martine ROLLAND.

représentants de l'assemblée syndicale :

Roger FERRER, Alain GOT, Antoinette AMBROSINO, Jean Paul TIXADOR, Raymond LEMORT, Henri VIDAL.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Robert GARRABE, Pierre ESTEVE, Alain BOYER, Michel MOLY, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE ayant donné procuration à Marcel MATEU, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Arlette BIGORRE, Roland BRUZY, René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, François SABARDEIL, Bernard FOULQUIER, André BASCOU, Nicolas GARCIA, François MONTOYA, Grégory AGIN.

La Présidente

Rappelle au Comité Syndical la délibération n° 01 du 06/03/2012 fixant le tableau indicatif des emplois à compter du 1er mars 2012,

Propose au Comité Syndical,

- **de créer** les postes suivants :
3 postes – Agent de maîtrise principal
Dans le cadre des avancements de grade de l'année à venir.
- **d'ajouter** deux contrats d'apprentissage suite à l'autorisation de recourir à l'apprentissage au sein de l'U.D.S.I.S. d'une durée de trois ans dès la rentrée scolaire 2012-2013.
- **d'appliquer** le nouvel espace statutaire des rédacteurs territoriaux suite à la réforme issue du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux :
 - Rédacteur : 1^{er} grade
 - Rédacteur principal 2^{ème} classe : 2^{ème} grade
 - Rédacteur principal 1^{ère} classe : 3^{ème} grade
- **De modifier** le tableau des emplois à compter du 1^{er} novembre 2012.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

La Présidente de l'U.D.S.I.S.

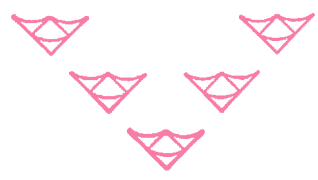
Hermeline MALHERBE



PRÉFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES

31 OCT. 2012

COURRIER

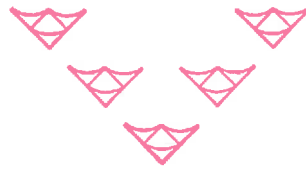
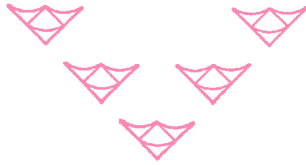
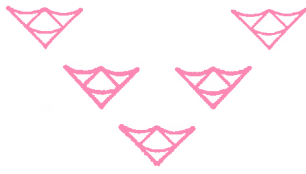


THE
MUSEUM OF
ART AND
ARCHITECTURE
OF THE
UNIVERSITY OF
CHICAGO

ETAT DU PERSONNEL A COMPTER DU 1^{er} novembre 2012

1 - EMPLOIS PERMANENTS

EMPLOIS	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Secrétaire Général de 40 000 à 80 000 habitants	1
Secrétaire Général adjoint de 40 000 à 150 000 habitants	1
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Administrateur territorial hors classe	1
Administrateur territorial de 1 ^{ère} . classe	1
Directeur territorial	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur principal 1^{ère} classe	2
Rédacteur principal 2^{ème} classe	1
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} . classe	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} . classe	3
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	4
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	18
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur principal	1
Ingénieur	3
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1
Technicien	6
Agent de maîtrise principal	3
Agent de maîtrise	15
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	12
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	19
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	65
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 20/35 ^{ème}	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 14/35 ^{ème}	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 10/35 ^{ème}	2
FILIERE SPORTIVE	
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 1 ^{ère} . classe	1
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	1
Conseiller territorial des A.P.S.	2
Educateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	9
Educateur des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	12
Educateur des A.P.S.	16
Opérateur principal des A.P.S.	2
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	9
FILIERE ANIMATION	
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
Animateur	1



Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	11

2 - EMPLOIS SAISONNIERS

EMPLOIS	NOMBRE
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	15
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	3
Educateur des A.P.S. 2 ^{ème} classe	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	10
Opérateur des A.P.S.	10
Aide opérateur des A.P.S.	40
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	30

3 – CONTRATS D'APPRENTISSAGE

EMPLOIS	NOMBRE
Apprentissage CAP agent polyvalent de restauration à la cuisine de MILLAS durant trois ans dès la rentrée scolaire 2012-2013	1
Apprentissage CAP soigneur équestre au centre équestre de SAINT CYPRIEN durant trois ans dès la rentrée scolaire 2012-2013	1

